





Normes d'examen d'adhésion à titre de fellow

- .01 Le candidat démontre la capacité d'amorcer, de mener et de compléter un projet d'envergure.
- .02 Le candidat démontre la capacité de présenter une contribution scientifique à l'évaluation par les pairs.
- .03 Le candidat démontre une connaissance étendue et fondée sur l'expérience de sa surspécialité.
- .04 Le candidat démontre une connaissance approfondie de la radioprotection.
- .05 Le candidat démontre la capacité d'évaluer la pertinence des technologies émergentes reliées à sa surspécialité et leur impact sur la pratique clinique.
- .06 Le candidat démontre une compréhension des enjeux légaux, éthiques et de rentabilité pertinents à sa surspécialité.
- .07 Le candidat doit démontre la capacité de promouvoir et de mettre en valeur la profession de physicien médical.